



# PETITION



# Lycée Edmond Perrier

Je demande la levée des sanctions et défend  
la liberté d'expression, la liberté  
d'opinion républicaine, donc je signe:

NOM: .....

Prénom: .....

Ville/CP : .....

Mail : .....

Je souhaite rester informé de la suite de cette pétition: oui/non

**OU JE SIGNE EN LIGNE:**



# Halte à la répression!



Comité de soutien à la jeunesse réprimée en Corrèze

Ne pas jeter sur la voie publique



co.so.jr19@gmail.com

# LETTRE OUVERTE AUX CITOYENS, PARENTS, PERSONNELS ET ELEVES DU LYCEE EDMOND PERRIER

## A l'origine, des menaces envers le personnel

Le 24 mai dernier, au lycée Edmond Perrier de Tulle, le proviseur s'en est pris de manière menaçante à un CPE et à un AED de l'établissement, les humiliant devant les élèves et entraînant un mouvement spontané d'indignation et de solidarité. Trois élèves ont été poursuivis et déférés, pour l'exemple, en conseil de discipline.

Des personnels de vie scolaire ont eu aussi, après ce mouvement à subir des désagréments ou sanctions. Certains ont même été contraints de quitter l'établissement.

## Une condamnation de trois lycéens lourde et injuste

Le 12 juillet 2023, alors que la venue dans l'établissement d'un médiateur avait mis en évidence des problèmes récurrents d'écoute et de respect de la part de la direction de ce lycée, tant à l'égard des élèves que du personnel, ces trois élèves ont été injustement et lourdement condamnés par le biais d'une procédure d'exception. Utiliser un conseil de discipline départemental est une procédure rare, disproportionnée quant aux faits reprochés.

Ces sanctions injustes montrent la volonté de punir pour l'exemple des élèves connus pour leur engagement citoyen. Ayant fait appel, les élèves ont été convoqués jeudi 14 septembre devant un conseil de discipline rectoral d'appel à Limoges qui a maintenu les sanctions confirmant le soutien de l'institution à sa hiérarchie.

## Un comité de soutien pour exiger l'annulation de ces sanctions

Le 11 septembre, les organisations FSU, CGT, Solidaires, Mouvement de la Paix, EELV, PCF, Cap à Gauche 19, Gauche Républicaine et Socialiste, LFI, Génération-s, UEC, MJCF, LVL ont décidé de constituer un comité de soutien aux jeunes réprimés en Corrèze, dont ces trois lycéens, et d'exiger l'annulation de leurs sanctions.

En effet, comment une institution comme l'Education Nationale, garante des valeurs de démocratie et de citoyenneté, devant prôner l'émancipation de la jeunesse, peut-elle tolérer un tel arbitraire ? Comment préserver les élèves et les personnels de pratiques autoritaires, comment rétablir le dialogue avec la communauté scolaire et préserver le droit au dialogue, à la citoyenneté et à la démocratie ?

Le comité de soutien attaché à ces valeurs a décidé d'appeler les usagers et les citoyens à signer une pétition exigeant l'annulation des sanctions et le respect du droit d'expression. Il restera attentif aux suites qui seront données notamment lors du recours devant le tribunal administratif et prendra toutes initiatives qu'il jugera utile pour défendre la liberté d'opinion républicaine.